

PRÉPARER SA CANDIDATURE AU PROGRAMME PQÉÉ (BCI)



PRINCIPES DE BASE

- Vous ne payez pas de frais d'inscription à l'université québécoise mais à l'UPEC avant votre départ en séjour d'étude
- Vous partez étudier pour un an ou un semestre au Québec dans l'un des 6 établissements partenaires du BCI
- Vous passez les examens de votre université d'accueil et validez des crédits

Attention le calendrier académique canadien est différent de la France :



Session d'automne = 1^{er} semestre
De mi-août à mi-décembre

Session d'hiver = 2^{ème} semestre
De début janvier à fin avril

NB: la durée de la mobilité dépend de votre formation, pour plus de détails contactez votre chargé des RI

Conditions pour candidater

- Être inscrit à l'UPEC en L2 ou L3 (M1 possible sous conditions)
- Avoir de très bons résultats académiques, 12/20 au minimum sur l'ensemble du cursus universitaire
- Avoir un projet de mobilité au Québec cohérent et adéquation avec votre cursus à l'UPEC
- Avoir le budget suffisant pour toute la durée du séjour d'études



LES UNIVERSITÉS PARTENAIRES PQÉÉ - BCI

- ❖ École de technologie supérieure – ETS
- ❖ Université Laval
- ❖ Université de Sherbrooke
- ❖ Université du Québec en Abitibi-Témisquamingue – UQAT
- ❖ Université du Québec en Outaouais – UQO
- ❖ Université du Québec à Trois-Rivières – UQTR

IMPORTANT

- L'UQAT permet uniquement des mobilités d'une année complète.
- L'UQTR permet uniquement des mobilités d'une session (automne).

QUEL BUDGET PRÉVOIR ?

Estimation du budget pour un an : 9 000 à 11 000€

1. Avant le départ

- Billet d'avion 700 € à 1500 €
- Permis d'étude 150 €
- Certificat d'acceptation au Québec 150 €
- Visa 200 €

+

Frais d'inscription à l'UPEC :

- 170 € licence
- 243 € master
- + CVEC : 100 €

2. Au Québec

- Frais de logement et nourriture, livres, transports, loisirs à partir de 6 500 €
- Assurance santé complémentaire 300€

SE RENSEIGNER SUR LES UNIVERSITÉS

1. Consulter le site de l'UPEC *International* > *Partir à l'étranger* > *Programme d'échanges* > *BCI*
2. Consulter le site du BCI - PQEE : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca>
3. Lire attentivement la section *Étudiants internationaux* : <https://echanges-etudiants.bci-qc.ca/etudiants-internationaux/>
4. **Vérifier la liste des programmes ouverts aux échanges** disponible dans chacune des fiches de présentation des universités québécoises
5. **ATTENTION** : certaines formations ne sont pas accessibles aux étudiants français ou en programmes d'échanges ne payant pas de frais d'inscription canadiens
6. Vérifier les conditions d'admission supplémentaires de chacune des universités *notamment la moyenne cumulative exigée par l'université et les programmes contingentés*
7. Les candidatures qui ne respectent pas les conditions seront rejetées



IMPORTANT

- Ne pas contacter l'université canadienne, ni le BCI, car cela peut être préjudiciable à votre candidature tant que vous n'avez pas été officiellement sélectionné par l'UPEC
- Pour toute question ou en cas de doute sur les étapes à suivre, contactez le chargé des relations internationales de votre faculté : www.u-pec.fr > *International* > *Partir-a-l-etranger*

CHOIX DES UNIVERSITÉS

1. **Effectuer les vérifications préliminaires** : moyenne exigée, programme d'études ouvert aux étudiants en échange
2. **Choisir au moins deux universités** afin de multiplier ses chances de succès
3. **Respecter l'ordre des choix d'universités** (toutes les universités veulent être en 1^{er} choix)

CONTRAT D'ÉTUDES

- ➔ 1. **Le contrat d'études** est la liste prévisionnelle des cours que vous allez suivre au Québec.
Modèle disponible sur le site de l'UPEC.
- ➔ 2. **Sélectionner les cours** à l'intérieur d'un programme d'études ouvert aux étudiants en échanges en se reportant au site de l'université québécoise. *Ex : Baccalauréat en chimie, Maitrise de lettres*
- ➔ 3. **Remplir le fichier PDF du contrat d'étude**, il est impératif d'indiquer le code et le nom du programme d'études
Ex: 7111 Baccalauréat en administration finance, ainsi que le total des crédits.
Le contrat d'étude ne doit pas être écrit à la main.
- ➔ 4. **Imprimer, signer et transmettre le contrat d'étude pour signature** au chargé RI ou au directement au coordinateur pédagogique (enseignant référent).
- ➔ 5. **Validation et signature** : le contrat d'études doit être validé par l'enseignant responsable de la formation dans laquelle vous serez inscrit l'année de votre départ. Pensez à contacter l'enseignant suffisamment à l'avance pour discuter de vos choix de cours.

Tableau indicatif du nombre de crédits à valider pour un semestre au Québec

Niveau	Crédits Québécois	Nombre de Cours	Crédits ECTS validés à l'UPEC
Licence = Baccalauréat 1 ^{er} cycle	12 à 15	4 à 5 cours de 3 crédits chacun	30
Master = Maitrise 2eme cycle	6 à 12	2 à 4 cours de 3 crédits chacun	60

PIECES DU DOSSIER DE CANDIDATURE 1/2

1. **CV récent avec photo** : au format PDF en français
2. **Carte d'étudiant UPEC** : photocopie de la carte d'étudiant et du certificat de scolarité 2023-2024
3. **Passeport valide** : il n'y a aucune condition de nationalité pour participer au programme BCI. Si vous n'avez pas de passeport, mettre une copie de la pièce d'identité accompagné du récépissé de la demande de passeport et fournir ultérieurement la copie du passeport
4. **Acte de naissance** : photocopie de l'extrait de l'acte de naissance (où apparaissent les noms des parents)
5. **Liste des cours suivis à l'UPEC** : dans un document Word, indiquer uniquement les cours pour lesquels vous êtes inscrit cette année (**1er et 2nd semestre 2023-2024**) et faire un rapide descriptif (2 ou 3 lignes) des thématiques abordées pour chacun des cours. Ne pas mettre de copies de la maquette de formation ou du livret étudiant.
6. **Relevés de notes du bac et de toutes les années universitaires** : relevés de notes du bac et de toutes les années universitaires depuis la 1ère année L1, classes préparatoires, DUT, médecine... classés du plus récent au plus ancien. Aucun relevé de notes extrait de la session en ligne du compte étudiant ne sera accepté.

PIECES DU DOSSIER DE CANDIDATURE 2/2

7. Copie du diplôme du bac et l'enseignement supérieur : diplôme du bac pour tous les candidats. Diplôme dans le supérieur uniquement pour les étudiants ayant déjà obtenus un diplôme à l'université.

8. Lettre(s) de motivation : rédiger en français des lettres personnalisées en précisant le nom de chaque université présélectionnée.

9. Contrat(s) d'études : bien préciser le code et le nom du programme d'étude envisagée au Québec. Remplir un contrat d'étude/ listes de cours par université directement dans le fichier PDF, l'imprimer et le signer, puis le transmettre au coordinateur pédagogique (professeur responsable des relations internationales) pour qu'il le valide et le signe à son tour.

10 Lettre(s) de recommandation : lettre(s) personnalisée(s) et récente(s) d'un enseignant de l'UPEC, d'une autre université, d'un maître de stage ou toutes personnes faisant autorité (président d'association sportive ou culturelle). Dans la mesure du possible, merci de fournir les lettres de recommandation non scellées. Si elles le sont déjà pensez à mettre votre nom et prénom sur l'enveloppe.



IMPORTANT

Toutes les pièces sont obligatoires. Les dossiers incomplets ne pourront pas être pris en compte.

APRÈS LE DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Commission de sélection UPEC** : fin février 2024
Les enseignants responsables et les coordinateurs pédagogiques, les chargés des relations internationales et la responsable du programme BCI examinent et sélectionnent les dossiers pour chaque université.
- **Si le dossier est retenu par l'UPEC**, la responsable du programme BCI envoie à l'étudiant le code d'accès au formulaire de candidature BCI.
- **Le formulaire BCI** est à remplir en ligne, imprimer, signer et à remettre à la Direction des Relations Internationales.
- **Après réception du formulaire BCI**, la Direction des relations internationales envoie le dossier au Québec.
- **Sélection au Québec** : l'université québécoise examine les dossiers. Les places en programme d'échanges étant limitées, les universités québécoises se réservent le droit de refuser des candidatures si les quotas sont atteints ou si les résultats scolaires du candidat sont jugés insuffisants. Les universités québécoises sont souveraines dans la sélection des candidatures.

Contact

prog-echanges@u-pec.fr

DATES CLÉS DU PROGRAMME

ÉCHEANCES	DATES LIMITES
Réunion d'information	15 janvier 2024
Fin de campagne de candidature – Date limite du dépôt du dossier au chargé RI	7 février 2024
Etude des dossier à la DRI	A partir du 8 février 2024
Commission de sélection	Fin février 2024
Envoi des réponses des universités québécoises aux étudiants	Avril – Mai 2024
Début des cours au Québec	Août 2024



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

UPEC
61, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES
prog-echanges@u-pec.fr